

Ecrit par le 3 juillet 2026

Saint-Pierre-de-Vassols, Quand le patrimoine ouvre la voie de l'emploi



En seulement deux mois, la calade du parvis de l'église de Saint-Pierre-de-Vassols a retrouvé tout son éclat grâce à un chantier d'insertion mobilisant 35 personnes éloignées de l'emploi. Soutenue par la [CoVe](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) à hauteur de 5 747€, soit 50% du coût des travaux, cette opération illustre une politique menée depuis plus de 20 ans qui conjugue préservation du patrimoine, formation professionnelle et développement local. Un jardin botanique pédagogique viendra bientôt prolonger cette dynamique.

Ecrit par le 3 juillet 2026

À Saint-Pierre-de-Vassols, le parvis de l'église paroissiale Saint-Pierre -édifice de style gothique datant du début du 16e siècle, très transformé au 19e siècle- vient de faire peau neuve. Entre le 14 janvier et le 18 mars derniers, la calade -revêtement traditionnel en galets ou pierres taillées- a été entièrement restaurée grâce au chantier d'insertion '[Les Jardiniers du Ventoux](#)', porté par l'[Université Populaire Ventoux](#) (UPV), en partenariat avec la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe).



Inauguration du parvis de l'église saint-Pierre de Vassols en présence de Sandrine Raymond, maire de la commune, et de ses élus, d'Alain Constant, président de la CoVe, de Dominique Plancher, vice-présidente déléguée à la Culture et au Patrimoine, ainsi que de Marie-Hélène Enrietto, maire de Modène, de Guy Girard, maire de Crillon-le-Brave, de Stéphane Claudon, maire de Mazan, de Stéphanie Collet, responsable du service Culture et Patrimoine, et de Damien Brunel, directeur de l'Université Populaire Ventoux. Copyright La CoVe.

Le patrimoine, outil d'insertion

Derrière cette restauration patrimoniale ? Un projet plus vaste : permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle, d'acquérir des compétences techniques et de bénéficier d'un accompagnement vers un emploi durable. Ce chantier représente 40 jours de travaux et a

Ecrit par le 3 juillet 2026

mobilisé 35 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Tous résident sur le territoire de la CoVe et bénéficient, au-delà de leur activité sur le terrain, d'un suivi socioprofessionnel et de formations destinées à favoriser leur retour à l'emploi.

Un outil de politique publique

Depuis plus de 23 ans, la CoVe fait de ces chantiers un outil de politique publique, en accompagnant, ainsi, la restauration du patrimoine communal non protégé, l'entretien des espaces paysagers et la réhabilitation de sites emblématiques, tout en répondant aux enjeux de l'insertion par l'activité économique. Résultat ? Le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires est annoncé comme supérieur à la moyenne nationale. Une réussite qui a valu au partenariat entre la CoVe et l'[Université Populaire Ventoux](#) d'être récompensé en 2024 par le Trophée national de la clause d'insertion.

Préserver l'identité des villages

Pour cette opération, la commune a bénéficié du fonds de concours Patrimoine de la CoVe, qui a financé 50% des travaux, soit 5 747€. Une aide qui s'inscrit dans une politique plus large de valorisation du patrimoine des communes membres, souvent confrontées à des budgets limités pour entretenir leurs édifices et espaces publics. En réalité, la restauration des calades ne relève pas seulement de l'esthétique, héritage des savoir-faire provençaux, ces ouvrages participent à l'identité des villages du Ventoux, participant à l'attractivité patrimoniale.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Parvis de l'Église Saint-Pierre de Vassols Copyright La CoVe

Un jardin botanique pour prolonger le projet

Pour autant, l'action ne s'arrêtera pas au parvis de l'église. Dans les prochains mois, la CoVe poursuivra son intervention à Saint-Pierre-de-Vassols avec la création d'un jardin botanique à vocation pédagogique. Le futur espace mettra en valeur les plantes traditionnelles méditerranéennes grâce à des travaux de terrassement et de plantation. Destiné autant aux habitants qu'aux visiteurs et aux scolaires, il offrira un nouvel outil de sensibilisation à la richesse de la biodiversité locale et au patrimoine végétal provençal.

Un engagement renouvelé

Afin de poursuivre ces actions, la CoVe a renouvelé en 2026 son soutien financier à l'Université Populaire Ventoux via une subvention de 40 000€. Désormais le patrimoine vivant, entretenu par des femmes et des hommes qui y trouvent l'occasion de renouer avec une activité professionnelle, retrouvent confiance en eux et se construisent un nouveau parcours. Les vieilles pierres participant à la fondation de leur avenir.

Mireille Hurlin

Le Marché horticole et pépinières Ventoux Provence a ouvert ses portes aux professionnels de la filière végétale



Le Marché horticole et pépinières Ventoux Provence, équipement structurant de la [CoVe](#) situé sur le site du Marché Gare à Carpentras, a organisé fin avril une matinée portes ouvertes à destination des professionnels de la filière végétale. Ce marché de gros, dédié à une offre végétale diversifiée, rassemble près de 80 producteurs-vendeurs et près de 300 acheteurs, venus de France et d'ailleurs en Europe.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Cet événement a constitué une opportunité privilégiée pour les acteurs du secteur de découvrir les coulisses de ce site de référence et de renforcer les échanges entre producteurs, acheteurs et partenaires. Reconnu depuis plus de 40 ans comme un marché de producteurs incontournable dans le Vaucluse et au rayonnement international, le site a accueilli horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, fleuristes, grossistes et acheteurs professionnels. Une cinquantaine d'exposants habituels étaient présents, proposant une large gamme de végétaux de qualité, incluant fleurs, arbustes et plants. Cinq entreprises invitées sont également venues compléter cette offre large en présentant leurs produits et savoir-faire dans des domaines connexes tels que la motoculture, les équipements, les terreaux et les engrais.

Une rencontre entre les professionnels

Une vingtaine de nouveaux professionnels ont pu rencontrer les exposants et échanger autour des enjeux et des opportunités de la filière. L'Union des Producteurs du Marché Gare de Carpentras (UPMGC) était représentée par son président, Claude Melchior. À cette occasion, Alexandre Kormanyos, vice-président de la CoVe en charge du développement économique, a pu échanger avec les professionnels et les futurs acheteurs.



Ecrit par le 3 juillet 2026

Un secteur économique en difficulté

Depuis 2015, le carreau horticole s'affirme comme un pôle d'attractivité essentiel pour les entreprises de la filière végétale. Chaque vendredi, dès 4 heures du matin, jusqu'à 100 professionnels issus de 17 départements français et de plusieurs pays européens y présentent leurs productions sur un espace de vente de 4,8 hectares, entièrement aménagé et éclairé. Le marché gare ouvert en 1963 était auparavant dédié aux nombreux fruits et légumes produits dans le Comtat. À cela s'ajoutait la vente de plants de vigne. Il est ensuite devenu un marché floral. Il est aujourd'hui un marché organisé ouvert aux professionnels. L'horticulture et la pépinière sont deux secteurs d'activité qui sont aujourd'hui en difficulté en raison de la hausse des coûts de production et du pouvoir d'achat.

L'info

Claude Melchior est le président de l'Union des Producteurs du Marché Gare de Carpentras (UPMGC) depuis une vingtaine d'années. La future assemblée générale de l'association aura lieu en juin. La pépiniériste Céline Moulin sera candidate. Elle exerce son activité sur la commune de Loriol-du-Comtat avec son entreprise les Jardins de Céline.

Alain Constant succède à Jacqueline Bouyac à la présidence de la CoVe



Le conseil d'installation de la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin \(CoVe\)](#) a eu lieu ce mardi 31 mars. Se sont donc déroulées l'élection d'un nouveau président et celle

Ecrit par le 3 juillet 2026

des membres du bureau.

Ce mardi 31 mars, [Alain Constant](#), maire de Bédoin, a été élu président de la CoVe face à [Bertrand de La Chesnais](#), adjoint au maire RN de Carpentras, avec 37 voix contre sur 59 votants. Ainsi, il succède à Jacqueline Bouyac à la tête de l'intercommunalité qui compte 25 communes. Durant ce conseil d'installation, les vice-présidents et les membres du bureau ont aussi été élus. À l'issue du vote, seules les communes de Carpentras et d'Aubignan n'ont pas de représentants au sein du bureau.

Président et vice-présidents de la CoVe :

Président - Alain Constant

1er vice-président - Jérôme Bouletin (Beaumes-de-Venise), délégué aux affaires générales et au personnel

2e vice-président - Valérie Michelier (Caromb), déléguée à la petite enfance et à la parentalité

3e vice-président - Frédéric Tenon (Malaucène), délégué à la collecte et à la valorisation des déchets

4e vice-président - Philippe Bouteiller (Vacqueyras), délégué aux finances

5e vice-président - Gilles Vève (Saint-Didier), délégué à l'aménagement du territoire

6e vice-président - Alexandre Kormanyos (Sarrians), délégué au développement économique

7e vice-président - Dominique Plancher (Venasque), déléguée à l'attractivité touristique, au patrimoine et à la culture

8e vice-président - Stéphane Claudon (Mazan), délégué aux transports, aux mobilités et aux pistes cyclables

9e vice-président - Guy Girard (Crillon-le-Brave), délégué aux travaux et bâtiments

10e vice-président - Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), déléguée à l'action solidaire et à la politique de la ville

11e vice-président - Daniel Freund (Loriol-du-Comtat), délégué aux cycles de l'eau

12e vice-président - Philippe Delebecque (La Roque-sur-Pernes), délégué à la commande publique

Autres membres du bureau :

1er - Michel Jouve (Flassan)

2e - André Aiello (Saint-Hippolyte-le-Graveyron)

3e - François Ille (Le Beaucet)

4e - Patricia Olivero (Suzette)

5e - Philippe Soard (Lafare)

6e - José Linhares (La Roque-Alric)

7e - Alain Bremond (Beaumont-du-Ventoux)

8e - Marie-Hélène Enrietto (Modène)

9e - Marc Lartigue (Le Barroux)

10e - Éric Ughetto (Gigondas)

Le rôle de l'intercommunalité

L'Agglomération est née en 2003, elle était avant une communauté de communes et avant ça le 'District urbain de Carpentras', qui lui a été créé en 1966 et comprenait seulement huit communes.

Ecrit par le 3 juillet 2026

La CoVe exerce des compétences sur son territoire à la place des communes dans différents domaines : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des Inondations, l'eau et l'assainissement, les eaux pluviales urbaines, la politique de la ville, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, la voirie, l'environnement, les équipements culturels et sportifs, l'action sociale, les actions éducatives, les actions culturelles, les services d'incendie et de secours, ainsi que la fourrière animale.



La CoVe compte 25 communes. ©Business Geografic - Ciril GROUP / CoVe

Aubignan : fermeture de la déchetterie pendant plusieurs mois

Ecrit par le 3 juillet 2026



La déchetterie d'Aubignan va faire l'objet de travaux et sera donc fermée à partir du lundi 30 mars pour une durée prévisionnelle de trois mois.

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a prévu d'importants travaux pour la déchetterie d'Aubignan pour ces prochains mois.

Réfection des enrobés, mise aux normes du stockage des déchets diffus spécifiques, consolidation des points d'appui du compacteur ou encore extension du bureau des agents. L'objectif de ces travaux est d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de renforcer la sécurité de tout, tout en garantissant la conformité des installations.

Pour garantir le bon déroulé des travaux, l'Agglomération doit donc fermer complètement la déchetterie à partir du lundi 30 mars. La durée du chantier est estimée à 3 mois. Pendant ce temps, les habitants sont invités à se rendre dans les autres déchetteries de l'intercommunalité, à savoir à Caromb, Carpentras, Malaucène ou Venasque.

Ecrit par le 3 juillet 2026

CoVe : 54 entreprises mises en lumière pour leur mobilisation contre le chômage et l'exclusion



Dans le cadre du dispositif de la Clause d'insertion professionnelle pour encourager l'embauche de personnes en insertion, la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) et la [Ville de Carpentras](#) ont remis 54 certificats à des entreprises du territoire.

Le dispositif 'Clause d'insertion professionnelle' a été mis en place dans les politiques de la Ville de Carpentras et de la CoVe en 2015. Il permet, dans le cadre de marchés publics passés par les

Ecrit par le 3 juillet 2026

collectivités, d'imposer ou d'encourager l'embauche de personnes en insertion par les entreprises retenues.

Leur stratégie commune est notamment soutenue par un partenariat avec le [Collectif Insertion Emploi \(CIE\) 84](#). Ainsi, Isabelle de Crozals, du CIE 84, joue le rôle de facilitateur de clause et apporte son appui aux donneurs d'ordre (collectivités et administrations), aux entreprises, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Les objectifs et enjeux

L'un des objectifs de la clause est de permettre l'accès à l'emploi aux publics en difficultés sociales et /ou professionnelles. De leur côté, les entreprises peuvent soit embaucher directement, passer par de la sous-traitance ou co-traitance en faisant appel à une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), ou passer par la mise à disposition de personnel.

Pour les donneurs d'ordre, comme la CoVe et la Ville de Carpentras, cela permet de contribuer au développement économique et social du territoire, favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, ou encore permettre un sourcing recrutement local aux entreprises du territoire. Pour les entreprises, il s'agit plutôt de se positionner sur de nouveaux marchés, de diversifier les sources de recrutement, ou bien de donner de la visibilité à leur pratique RSE tout en contribuant au développement de l'emploi local.

La clause d'insertion, dès 2011 pour Carpentras

Pour la Ville de Carpentras, la clause d'insertion professionnelle est obligatoire depuis la signature avec le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés en 2011. Depuis 2012, ce sont 186 opérations qui ont été menées dans ce cadre, 297 400 heures d';insertions réalisées (190 équivalents temps plein), 1 450 contrats.

Parmi les opérations clausées, on trouve l'entretien du patrimoine arboricole de la ville de Carpentras, les travaux de la création de quatre logements à Saint-Didier, ou encore la réhabilitation de la résidence des Amandiers à Carpentras. Ces chantiers ont permis l'embauche de plusieurs personnes en CDI.

Du côté de la CoVe, plusieurs marchés ont été concernés par la clause d'insertion comme les travaux de l'aire des gens du voyage en 2016, la réhabilitation de la Gare Numérique à Carpentras en 2018, la construction de la mairie du Barroux en 2021, l'extension du Pôle culturel de Mazan en 2023, et bien d'autres.

54 entreprises mises en lumière

Ainsi, la CoVe et la Ville de Carpentras ont décidé de mettre en avant ces bonnes pratiques et de saluer le rôle essentiel des entreprises engagées depuis 2018 au travers d'une remise de certificats.

54 certificats sont remis aux entreprises, et plusieurs donneurs d'ordre ont aussi été mis en lumière pour

Ecrit par le 3 juillet 2026

avoir introduit le critère de clause d'insertion dans leurs opérations.

Les entreprises récompensées :

Jb construction, Luberon batiment, MK étanchéité, Prestaservices Sud, Smile Isol, Solutp, Abeaumont, Artaud travaux publics et bâtiment, Atelier Franchini, Atelier Mallet, Avenir déconstruction Gardanne, Avipur, Bercea, Boyer peinture, Bres S.A. Électricité, Chabran travaux publics, Dacos, DG peinture, Dumafe, EITP, Entreprise Pierre Laugier, Esat La Roumanière, Eurl PPB, Eurovia Méditerranée, Fauche électricité industrielle, FG ferronnerie et soudure d'art, Gaudin, Fluidelec, Garelec, Gec sarl, Girard vinci construction, Granger fondations, Icp plomberie, Indigo, Les zelles, Lmg menuiseries, Loomis sud, Mariani, Menuiserie ille, Miroiterie g v, Mob, Nouveosol, Poggia provence, Rieu, Serti, Smab, Société électrique de travaux, SRMV Colas, Sud plaque services, Tcf et Projet rRnovation co-traitant, Université Populaire Ventoux, Vial et fils, Vossier charpentes, Zeyni facades.

Les donneurs d'ordre mis en avant :

Le Conseil départemental de Vaucluse, la CoVe, Epage du Sud Ouest Mont Ventoux, EPF Établissement Public Foncier, Grand Delta Habitat, GRDF, Habitat et Humanisme Vaucluse, Mairie de Bédoin, Mairie de Caromb, Mairie de Carpentras, Mairie de Crillon-le-Brave, Mairie de Malaucène, Mairie de Mazan, Mairie de Saint-Didier, Mairie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Mairie de Sarrians, Mairie de Vacqueyras, MSA Alpes-Vaucluse, Unicil, Citadis.

Le Festival itinérant de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin aura lieu du 12 au 16 novembre

Ecrit par le 3 juillet 2026



Pour sa quinzième édition, le Festival itinérant de la [Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) fera étape dans 5 communes du Comtat : Bédoin, Beaumes-de-Venise, Gigondas, Sarrians et Carpentras avec au programme, un spectacle jeune public ainsi que quatre concerts au tarif unique de 6€.

Ces soirées d'automne sont programmées avec le concours des [Passagers du Zinc](#), ce qui permet de proposer une programmation de qualité, accessible à tous avec des têtes d'affiches mais aussi des artistes émergents. Il y aura notamment Clinton Fearon, l'un des papes du reggae, qui nous présentera son dernier album *Jah is Love*, accompagné sur scène par le backing-band The Riddim Source. Le concert de Charlie Winston, révélé au public avec l'indémorable *Like a hobo*, affiche déjà complet. C'est un concert exceptionnel de clôture des soirées d'automne au Cabaret à Carpentras sous le magnifique chapiteau Magic Mirrors.

Le jeune public n'est pas oublié avec un concert du musicien bricolo Nicolas Bras à Bédoin. C'est dans l'église de Beaumes-de-Venise que se produira le quatuor vocal Tant que li siam qui explore des poèmes

Ecrit par le 3 juillet 2026

provençaux. La salle des fêtes de Gigondas accueillera le 'Mentalo Tour' de R.Wan : un spectacle inédit qui célèbre et résume 25 ans passées sur les routes de France et du monde, 3 albums avec Java, 3 albums avec Soviet Suprem, 6 albums solos.

Au programme

Mercredi 12 novembre. 16h. 2 et 4€. Nicolas Bras. Jeune Public. Salle des Fêtes. Bédoin.
Jeudi 13 novembre. 21h. 6€. Quatuor Tant que li siam. Eglise. Beaumes-de-Venise.
Vendredi 14 novembre. 21h. 6€. R.Wan mentalo Tour + Makizar. Salle des fêtes. Gigondas.
Samedi 15 novembre. 21h. 6€. Clinton Fearon+ Fatum Fatras. Salle des Fêtes de Sarrians.
Dimanche 16 novembre. 21h. 6€. Charlie Winston. Chapiteau Le Cabaret. Carpentras.

Du 12 au 16 novembre. Association des deux mains • Les Passagers du Zinc. 6 Avenue Léon Vachet. 13160 Châteaurenard. 04 90 90 27 79.

Thucy : protéger les entreprises contre les cyberattaques

Ecrit par le 3 juillet 2026



La cybersécurité est une problématique essentielle à prendre en compte par les entreprises. [Thucy](#) est une société basée à Carpentras et spécialisée dans ce domaine technique, avec l'apport de solutions préventives et curatives contre des attaques éventuelles. Trois jeunes associés développent ce concept.

En 2020, [Samy Scanna](#) et [Sylvain Borreda](#) décident de lancer leur entreprise en cybersécurité. Les deux copains viennent d'obtenir leur Master en cybersécurité, sous forme d'apprentissage à Pertuis auprès de la [CCI](#). « Au lancement de l'entreprise, nous n'avions pas de local professionnel et nous travaillions chez nous à Carpentras. » L'entreprise se développe peu à peu, elle peut alors embaucher un apprenti en 2022.

Un troisième associé

En 2023, les deux jeunes créateurs rencontrent Thibaud Perrard. Ils décident alors de créer un trio d'associés en créant l'entreprise Thucy, qui vient de la fusion de Volt Security, créée par Samy et Sylvain, et Thucidide, lancée par Thibaud.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Quatrième année à Mon premier bureau

L'entreprise s'est installée en 2022 au Château Durbesson qui abrite [Mon premier bureau](#), loué pour les créateurs d'entreprise de services par le service Développement économique de la [CoVe](#). « Cela été une belle opportunité pour nous sur l'aspect financier car le tarif des loyers est avantageux. Nous sommes dans deux bureaux ici jusque mai 2026 car la durée maximale d'occupation est de 4 ans », explique Samy Scanna qui est basé à Carpentras avec Lana qui est en apprentissage, les deux autres associés étant allés s'installer à Aix-en-Provence. Le projet est de créer rapidement un bureau sur cette ville des Bouches-du-Rhône.



Samy Scanna loue son bureau à Carpentras à la CoVe. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Le concept

« En premier lieu, je veux dire que nous travaillons toujours dans une dimension éthique. Notre métier a deux facettes : l'offensif et le défensif. Pour l'offensif, nous mettons dans la peau d'un hacker. Nous attaquons les entreprises en recherchant les failles de sécurité. Une fois ce diagnostic établi avec une cartographie de tous les vecteurs d'attaque, nous les aidons à corriger ces vulnérabilités informatiques », indique Samy Scanna. Un rapport est alors établi avec des préconisations et un plan d'action proposés. Un accompagnement est également assuré pour la mise en place de ces corrections avec les outils nécessaires. Cette prestation concerne plutôt les entreprises d'une certaine taille, comme les ETI ou les grands groupes.

L'entreprise est référencée en tant que prestataire Cybermalveillance, label donné par l'État. Cela lui permet d'être plus facilement contacté par les entreprises grâce à une plate-forme dédiée. Il s'adresse

Ecrit par le 3 juillet 2026

plus particulièrement aux particuliers, au TPE, et aux PME.

L'autre label de l'entreprise est ExpertCyber, label délivré par l'ANSSI, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Il s'adresse plus particulièrement aux entreprises de taille importante que sont les ETI et les grands groupes

Des entreprises qui travaillent dans des secteurs d'activités sensibles comme la défense ont l'obligation d'avoir recours à la cybersécurité.

L'approche défensive

Le second volet de compétences apporté par Thucy est le défensif. Il s'agit alors pour Thucy d'apporter des solutions de protection à des entreprises de toutes tailles, de la PME aux grands groupes. Elle déploie des solutions de sécurité avec la mise en place d'outils comme les pare-feux, la sensibilisation auprès des utilisateurs de l'entreprise ainsi que l'installation de solutions antivirales. « La majeure partie de notre activité concerne du préventif. Il arrive néanmoins que l'entreprise soit attaquée. Nous devons alors appliquer une méthode curative très urgente. » Les cyberattaques sont en effet une catastrophe pour les entreprises car tout est alors bloqué comme le système de paye ou les commandes par exemple. « Ce phénomène est de plus en plus important mais les entreprises y sont en revanche de plus en plus sensibles en se protégeant davantage que par le passé. »

Un second métier

L'autre métier de l'entreprise est l'infogérance qui consiste à gérer le parc informatique d'une entreprise. « Cette activité représente une petite part dans l'entreprise mais nous y ajoutons pour nos clients notre approche cybersécurité qui est véritablement l'ADN de l'entreprise. Nous avons à ce jour cinq clients dans le Vaucluse. » Grâce à leur formation cybersécurité, les trois trentenaires assurent également des formations jusqu'à Bac+5 auprès de la CCI à Avignon.

Un logiciel créé

Thucy vient de lancer un logiciel autonome, Data Shields. Les entreprises peuvent y souscrire sous forme d'abonnement. Cet outil permet de surveiller toute la surface exposée sur internet. Dès qu'il y a une anomalie détectée sur une fuite d'informations, le logiciel envoie alors une alerte. « Nous sommes évidemment passionnés d'informatique. À ce jour, ce nouveau logiciel a été commercialisé auprès d'une dizaine d'entreprises de toutes tailles dont un grand groupe. »

Les perspectives de l'entreprise sont de consolider toutes ses prestations auprès d'un plus grand nombre de clients. La recherche et développement, dada de ces trois jeunes créateurs, doit également permettre à terme de sortir de nouveaux produits. L'entreprise va rester à Carpentras et l'ouverture d'un nouveau bureau à Aix-en-Provence va lui apporter un nouveau bassin économique potentiel.

Des chiffres :

- Chiffre d'affaires 2025 : 200 000€ (idem à 2024)

Ecrit par le 3 juillet 2026

- Pour les collectivités de moins de 25 000 habitants : 1 collectivité sur 10 déclare avoir été victime d'attaques dans les 12 derniers mois
- Un baromètre révèle que 44% de ces collectivités s'estiment faiblement exposées, tandis que 53% pensent bénéficier d'un bon niveau de protection.

Menaces principales pour les entreprises / associations (répartition des demandes d'assistance) :

- Hameçonnage : 21%
- Piratage de compte : 20%
- Rançongiciel : 12%
- Fraudes aux virements : forte hausse en volume (+29%)
- Défigurations de site Internet : baisse en volume (-17%)
- Attaques DDoS : baisse (-4%)

Source : rapport de cybermalveillance.gouv.fr (ANSSI)

Papilles et Provence : du sirop 100 % naturel

Ecrit par le 3 juillet 2026



Élodie Fructus a créé son entreprise de sirop à base de fruits à 100%, **Papilles et Provence**. Elle vient d'emménager dans les locaux de la **CoVe, Ma première usine**, à Carpentras. L'entreprise a de belles perspectives de croissance.

« J'ai lancé mon entreprise toute seule il y a deux ans et demi, en mars 2023. Juste avant, j'étais dans la pépinière d'entreprises Potentiels pendant un an. Cela m'a permis de maîtriser les rudiments du chef d'entreprise », explique Élodie Fructus, ingénieure de formation en procédés. Avant de se lancer dans la grande aventure de l'entrepreneuriat, elle a acquis une expérience industrielle durant 12 ans dans différentes entreprises.

Elle lance son entreprise avec le statut d'EURL sur la commune de Pernes-les-Fontaines chez elle. Elle reste seule dans l'entreprise jusqu'en septembre 2024. Son frère Alban se joint alors à l'aventure en s'occupant plus particulièrement de la communication.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Transfert à Ma première usine

« Dès le début de la société, j'avais postulé pour un local à Ma première usine gérée par la CoVe, sur le site du Marché-gare de Carpentras. » Elle a l'opportunité de décrocher un outil adapté à son projet d'une surface de 150 m². La brasserie Agora a en effet quitté les lieux en 2025 pour un transfert toujours sur le Marché-gare. « Ce site de production est très intéressant pour moi, d'abord sur le plan financier. Nous pouvons rester jusqu'à quatre ans pour lancer notre affaire. Il y a trois parties, la production, le stockage et un bureau avec une petite surface de vente. »

Du sirop de fruits frais

Le concept est le suivant : le sirop est fabriqué à partir de fruits à 100%, sans aucun ajout d'arômes. Le taux de sucre est de 55%, contre 66% en moyenne pour les autres fabricants de sirops. Tout est fabriqué de façon artisanale. « Je rince en premier lieu les fruits puis je les dénoyaute. Je les broie ensuite pour obtenir du jus de fruits. Je rajoute enfin du sucre et j'en fais du sirop. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



Pour avoir l'appellation de sirop, le taux de sucre doit être de 55 % minimum.

Les fruits utilisés dans les sirops de l'entreprise sont 100% naturels et 100% locaux. Le producteur le plus à ce éloigné fournit des citrons bio et il se situe à Berre l'Etang. À titre d'exemple, les kiwis viennent de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Il y a les parfums classiques mais également des assemblages comme fraise-basilic ou poire-gingembre. La société travaille sur la réalisation d'un sirop de pomme.

Il existe trois conditionnements vendus en flacon de verre qualitatif : 500 ml pour la restauration hors foyer comme les bars, 250 et 100 ml pour le particulier.

Une vente diversifiée

La commercialisation de ces sirops premiums s'est faite dans un premier temps principalement sur les

Ecrit par le 3 juillet 2026

marchés locaux. « Nous sommes également très présents sur toutes les festivités locales durant l'été. Pour développer encore davantage l'activité, nous sommes allés démarcher des épiceries fines, des cavistes, des salons de thé. Nous allons également proposer nos produits dans la boutique au sein de notre local. Le bouche-à-oreille depuis plusieurs mois est efficace. Nous avons ainsi des clients d'Aix-en-Provence, Belgique ou encore Bretagne qui nous ont demandé nos produits », indique Élodie Fructus. L'entreprise travaille également avec des producteurs locaux en leur réalisant leur propre sirop. C'est le cas par exemple avec un producteur de figes.

Chiffres :

- Chiffre d'affaires en croissance de **+150%** en 2025 versus 2024
- **3** formats de flacons commercialisés
- **18** parfums
- A titre d'exemple, **2 kilos** d'abricots sont nécessaires pour faire **1 litre** de sirop

Le process

Élodie Fructus investi dans du matériel pour améliorer son process, même si l'ensemble est artisanal. « Jusqu'à l'année dernière je faisais tout à la main. Mais l'acquisition d'une dénoyauteuse a permis un gain de temps. Le fruit est ensuite broyé donnant une pulpe de fruits. »

La seconde acquisition est un presseur. La pulpe est pressée donnant un jus de fruits après deux passages. Une phase de décantation est d'ensuite nécessaires pour éviter les dépôts.

Le jus de fruits récupéré est ensuite chauffé dans une cuve avec l'ajout de sucre. Un peu de jus de citron pressé est ajouté permettant de baisser le pH et d'améliorer la conservation du produit.

Un chauffage à 85°C (pasteurisation à chaud) permet d'obtenir une DLC du sirop à trois ans. Après 30 minutes d'attente, un embouteillage à chaud est réalisé dans les flacons en verre qui viennent de Sorgues.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Écrit par le 3 juillet 2026

Élodie Fructus a récemment investi dans du matériel



L'entreprise a fait l'acquisition d'une dénoyauteuse venant d'Italie

©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

CoVe : tout savoir sur la gestion des déchets

Ecrit par le 3 juillet 2026

en cette rentrée



Horaires des déchetteries, collecte des biodéchets, ou encore broyage à domicile... À la rentrée, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) a mis en place quelques modifications concernant la gestion des déchets.

Depuis ce lundi 15 septembre, les différentes déchetteries intercommunales ont repris leurs horaires standards, qui devraient rester inchangés jusqu'au 14 juin 2026. Ainsi, celles d'Aubignan, Carpentras et Caromb sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. La déchetterie de Malaucène est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30, et le mercredi et samedi de 13h30 à 17h. Enfin, celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi de 8h à 12h30.

Cependant, il faut noter que la déchetterie de Caromb est totalement fermée jusqu'au samedi 27 septembre (inclus) pour cause de travaux visant à moderniser le site et à fluidifier l'accès à la déchetterie. La chaussée sera refaite, les caisses de dépôt déplacées, et une nouvelle voie d'accès,

Ecrit par le 3 juillet 2026

accompagnée d'une nouvelle signalétique, sera créée spécialement pour le dépôt de déchets verts.

Les biodéchets

En cette rentrée, la CoVe a lancé une collecte expérimentale des biodéchets. Ces derniers représentant un tiers de nos poubelles, huit bornes ont été installées sur la ceinture autour du cœur de ville. La première collecte des bornes a été faite ce lundi 15 septembre.

Les habitants peuvent donc y jeter les déchets alimentaires comme les épluchures, les coquilles d'œufs, les sachets de thé et de tisane, les aliments périmés ou non consommés, les restes de repas, etc.



Carte des bornes de biodéchets. ©CoVe

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le broyage à domicile

Au début du mois de septembre, l'Agglomération a remis en place le service de broyage à domicile. Les interventions se font sur rendez-vous (au 0 800 04 13 11) les mercredis et jeudis.

Pour 40€, les agents peuvent traiter 6m³ de déchets verts, dont des résidus de taille de haies ou d'arbustes, mais aussi des branches de 10cm de diamètre maximum.